



Aide résiliation assurance prêt immobilier

Par **melgills**, le **24/03/2011** à **16:46**

Bonjour,

je souhaite résilier mon assurance de prêt immobilier pour la changer car étant militaire mon assurance actuel ne couvre pas en cas de problème chose que j'ai mis 5 ans à découvrir car ma banque ne m'avait pas prévenu bref

ma banque me réclame des frais 300 euros car suivant les conditions générales il me dit que c'est un réaménagement de prêt

je voudrais savoir si juste la résiliation d'assurance groupe est bien considérée comme réaménagement de prêt car en fait cela ne joue en rien sur la durée ou les montants
merci de votre aide